

ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politiques communautaires Question écrite n° 121859

Texte de la question

M. Jean-Luc Warsmann attire l'attention de M. le ministre délégué à l'aménagement du territoire sur l'établissement de la carte des aides européennes « à finalité régionale ». Il le prie de bien vouloir lui donner des précisions sur les propositions faites par la France auprès de la Commission européenne, ainsi que les critères retenus pour la détermination des territoires concernés.

Données clés

Auteur: M. Jean-Luc Warsmann

Circonscription: Ardennes (3e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 121859 Rubrique : Aménagement du territoire

Ministère interrogé : aménagement du territoire

Ministère attributaire : écologie, développement et aménagement durables

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 10 avril 2007, page 3474